



Iniquité et mépris, le ministère persiste et signe.

C'est finalement avec une grande constance que le gouvernement continue de déconsidérer les Infirmier(e)s-Anesthésistes Diplômé(e)s d'État (IADE).

Depuis les accords du Ségur de la Santé, de nouvelles grilles de rémunération étaient en préparation. La valorisation de la profession IADE, profession paramédicale masterisée dont l'employabilité est parfaitement connue et exploitée en ces temps de pandémie se trouve totalement broyée par l'articulation des grilles post Ségur annoncées cette semaine. La grille des IADE disparaît purement et simplement au profit d'une grille unique dite des « spécialités ». Les spécialités, une terminologie réductrice qui désigne des statuts d'une extrême hétérogénéité, tant sur la durée de formation, la reconnaissance universitaire que les qualifications. L'argument d'une prise en compte de la spécificité de la profession par des primes anciennes et précaires, est à ce jour irrecevable. L'opportunité d'une juste valorisation des professions paramédicales de grade master est une nouvelle fois gâchée.

Cette nouvelle déconvenue s'agrège à la frustration engendrée par le dialogue de sourds orchestré par le Ministère de la Santé autour de la reconnaissance de l'exercice IADE en pratique avancée. Ces annonces concernant les futures grilles indiciaires de la fonction publique prouvent, s'il en était besoin, la grande déconsidération que portent nos tutelles à notre profession.

Le travail assumé par notre corps professionnel dans la crise sanitaire et bien au-delà auprès des millions de patients qui, chaque année, sont pris en charge par nos soins est totalement nié.

En pleine troisième vague COVID, nos étudiants souffrent physiquement et psychologiquement sans raison car leur future profession, sûrement trop qualifiée, est en train d'être purement et simplement effacée.

Nous invitons l'ensemble des IADE de France à prendre conscience que ce qui se joue en ce moment au sujet des grilles post Ségur ou de notre espace statutaire dépasse largement le contexte de la fonction publique hospitalière.

Cher(e)s collègues, à ce rythme, la prochaine étape sera la disparition de l'exclusivité de compétence.

Une réponse forte doit rapidement se mettre en place. Les organisations IADE qui se mobilisent et travaillent de concert depuis plusieurs mois préparent maintenant la suite. La profession devra pouvoir compter sur l'ensemble de la filière car le combat qui s'annonce a pour finalité la pérennité de nos emplois.

Le SNIA invite les syndicats représentatifs privé/public, signataires ou non des accords du Ségur, à prendre en considération la légitime colère des IADE. Nous les invitons à accompagner la profession dans sa démarche de juste reconnaissance.

Une intersyndicale forte sera nécessaire, quoi qu'il en coûte...

Le Conseil National du SNIA

Le 15 avril 2021.